

LA CONTRIBUTION DES CÉGEPS AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC : LE RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT

Quatrième rencontre préparatoire
au Sommet sur l'enseignement supérieur

**Contribution de la Fédération des cégeps
le 1^{er} février 2013 à Rimouski**

PLAN DE LA PRÉSENTATION

Le développement du Québec

- La contribution de la recherche collégiale
- L'amélioration du système collégial pour accroître la contribution des cégeps

LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE

Une contribution unique et essentielle au développement de la pédagogie collégiale

- Des recherches sur la réussite, la motivation, les méthodes pédagogiques, l'apprentissage...
- Réalisation de métarecherches, notamment sur la réussite scolaire et l'intégration des TIC à l'enseignement
- Résultats abondants, fructueux et réinvestis dans l'action : vers une pédagogie spécifique

LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE

Une contribution importante au développement régional et sectoriel

- 46 CCTT voués au développement de l'innovation technologique et sociale, répartis dans toutes les régions du Québec
- réalisation de 7400 mandats dans plus de 3400 organisations en 2010-2011, dont 65 % de PME
- excellente performance confirmée par divers indicateurs (évaluations quinquennales sur la performance et taux de rendement des subventions gouvernementales)

LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE

D'autres contributions à l'avancement des connaissances scientifiques

- Réalisation de multiples projets dans différents champs disciplinaires (mathématiques, physique, philosophie, littérature...)
- 153 projets menés en collaboration avec des chercheurs universitaires et financés par le FRQSC et le FRQNT de 2003 à 2012
- Excellence des réalisations reconnue notamment par le Conseil des Universités (1989) et le Rapport Brochu (1996)

LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE

Une contribution à la formation à la recherche et à la formation de pointe des futurs techniciens

- Les cégeps participent au développement de la relève en recherche et en innovation, notamment par une initiation importante des étudiants aux activités de recherche
- Ils contribuent à rehausser le niveau de culture scientifique et technique de la population sur l'ensemble du territoire

LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE

Le réseau collégial est dans une position de choix pour contribuer davantage au développement scientifique, social, économique et culturel du Québec

- Personnel hautement qualifié (11% des enseignants ont un diplôme de 3^e cycle)
- Qualité de ses infrastructures de pointe
- Relations de proximité avec les entreprises, les organisations et la communauté
- Partenariat avec des universités et des centres de recherche

LA CONTRIBUTION DE LA RECHERCHE COLLÉGIALE

Pour une contribution plus substantielle,
deux actions majeures sont nécessaires

- Élargir le champ des activités de recherche dans la mission des cégeps
- Reconnaître la recherche dans le modèle de financement des collèges

L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME COLLÉGIAL POUR ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DES CÉGEPS

Dans un contexte de décroissance démographique

- Mettre en place des mesures structurantes pour assurer l'offre de services des cégeps sur tout le territoire
 - Aider les collèges en région à attirer de nouveaux étudiants
 - Permettre le maintien des programmes à faibles effectifs
 - Préserver les exclusivités de programme en région
 - Favoriser le recrutement d'étudiants internationaux

L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME COLLÉGIAL POUR ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DES CÉGEPS

**Dans un contexte d'accroissement de la demande
pour du personnel technique**

- Donner aux collèges les marges de manœuvre pour actualiser, assouplir et adapter leur offre de formation, et ce, dans des délais plus courts

L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME COLLÉGIAL POUR ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DES CÉGEPS

Dans un contexte d'accroissement de la demande pour du personnel technique

- Revoir le cadre réglementaire de manière à :
 - permettre l'offre de parcours de formation différenciés et plus souples, en termes de format et de cheminement
 - permettre aux collèges d'adapter certaines compétences des programmes pour bien prendre en compte l'évolution des professions ainsi que les besoins particuliers des milieux qu'ils desservent

L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME COLLÉGIAL POUR ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DES CÉGEPS

Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activité

- Assouplir les règles de financement de la formation continue
 - Simplifier les règles et bonifier le financement de manière à permettre aux collèges de répondre aux besoins de formation ou de perfectionnement d'une main-d'œuvre déjà en emploi ou qui souhaite se réorienter

GRANDS CONSTATS

1. Le réseau collégial est un maillon important du système de recherche et d'innovation du Québec, dont les cégeps doivent pouvoir mieux exploiter le potentiel.

GRANDS CONSTATS

2. Les cégeps sont présents sur tout le territoire québécois; ils sont des acteurs de premier plan du développement social, économique et culturel de leur région.

GRANDS CONSTATS

3. La modification du cadre réglementaire qui régit les collèges leur permettra de mieux adapter leur offre de formation aux besoins des étudiants et des régions et permettra ainsi d'accroître leur contribution au développement du Québec et de sa société du savoir.